



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3297

Lyon 1er – Restauration de la Fontaine Bartholdi située place des Terreaux - Adaptation de l'opération 01179001 - Affectation complémentaire d'une partie de l'AP 2009-3, programme 00012 – Autorisation de signature de l'avenant n° 1 au marché de travaux n° 162 359 "Travaux de restauration de la fontaine Bartholdi – lot 2 Ossature métallique et plomb" et de l'avenant n° 4 au marché de maîtrise d'œuvre n° 122091 "Maîtrise d'œuvre pour la restauration de la fontaine Bartholdi"

Direction des Espaces Verts

Rapporteur : M. GIORDANO Alain

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3297 - LYON 1ER – RESTAURATION DE LA FONTAINE BARTHOLDI SITUEE PLACE DES TERREAUX - ADAPTATION DE L'OPERATION 01179001 - AFFECTATION COMPLEMENTAIRE D'UNE PARTIE DE L'AP 2009-3, PROGRAMME 00012 – AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHE DE TRAVAUX N° 162 359 "TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA FONTAINE BARTHOLDI – LOT 2 OSSATURE METALLIQUE ET PLOMB" ET DE L'AVENANT N° 4 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE N° 122091 "MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTAURATION DE LA FONTAINE BARTHOLDI" (DIRECTION DES ESPACES VERTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon.

Par délibération n° 2012/4240 du 27 février 2012, le Conseil municipal a approuvé le lancement de la phase d'études et le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la fontaine Bartholdi, pour un montant de 350 000 €

Par délibération n° 2013/5810 du 23 septembre 2013, le Conseil municipal a approuvé le lancement de la phase travaux de la restauration de la fontaine Bartholdi, pour un montant de 2 750 000 €

Par délibération n° 2017/2939 du 29 mai 2017, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Espaces publics MOU et travaux d'accompagnement » n° 2009-3, programme 00012.

A l'issue d'une consultation par voie de marché à procédure adaptée, la réalisation des travaux de restauration de la fontaine Bartholdi, située sur la place des Terreaux à Lyon 1^{er}, a été confiée aux entreprises suivantes :

- lot 1 – Installations de chantier / Maçonnerie / Pierre de taille : Comte ;
- lot 2 – Ossature métallique et plomb : Fonderie de Coubertin ;
- lot 3 – Fontainerie : Deal Hydraulique ;
- lot 4 – Electricité/ Mise en lumière : Eiffage Energie ;
- lot 5 – Ventilation Déshumidification : Christin S.A.S.

Le démarrage des travaux eut lieu à compter du 8 février 2016 avec pour point d'orgue le démontage de l'Amphitrite le 9 juin 2016.

La durée d'exécution globale des marchés est de 20 mois pour l'ensemble de marchés.

Le maître d'œuvre a rédigé les pièces techniques sur la base d'un état des lieux de corrosion et sur une accessibilité qui ne pouvait être que partielle, notamment aux têtes des chevaux et à l'Amphitrite.

Durant l'exécution du marché, dans les ateliers du titulaire du lot 2 la Fonderie de Coubertin, et après démontage et nettoyage intégral de l'œuvre, le titulaire a eu accès aux moindres recoins des éléments constitutifs de l'œuvre et a pu faire un diagnostic détaillé et complet de son état.

Il a permis de mettre en évidence :

- un déficit de structure en certains points ;
- une corrosion plus avancée dans certains endroits de l'œuvre inaccessibles ;
- des parties en plomb moulé et non battu ;
- trois épaisseurs de plomb qui constituent la peau de la sculpture ;
- des éléments de décor nettement plus dégradés après nettoyage de l'œuvre, en raison de la gâle du plomb ;
- huit mètres cubes de pierres maçonnées à extraire qui permettaient de consolider les chevaux.

Ces sujétions techniques imprévues et imprévisibles amènent des travaux supplémentaires et complexes qui conduisent à un nouveau planning de réalisation des travaux.

En effet, la pose définitive de la statuaire et les travaux de finition qui en découlent, se feront vers le 10 novembre 2017. La libération de l'emprise du chantier sur la place des Terreaux est arrêtée au 24 novembre 2017.

La pose des candélabres sera réalisée durant la dernière quinzaine de décembre 2017. La réception définitive de l'œuvre est estimée au 23 février 2018.

Les nouvelles conditions d'exécution du marché amènent la Fonderie de Coubertin et la Ville de Lyon à conclure un avenant n° 1 au marché n° 162359 « Travaux de restauration de la fontaine Bartholdi – Lot 2 Ossature métallique et plomb ».

Il portera sur les nouveaux délais d'exécution de la prestation et sur le montant des travaux supplémentaires, à savoir 356 546,96 €HT, soit 427 856,35 €TTC. Le nouveau montant total du marché sera donc de 2 155 911,96 € HT soit 2 587 094,35 € TTC. L'avenant représentera un montant supplémentaire de 19,82 %.

Les modifications apportées au lot 2 induisent la conclusion d'avenants pour les autres lots de l'opération de restauration de la fontaine Bartholdi.

Pour les lots 1 « Installations de chantier / Maçonnerie / Pierre de taille. », 3 «Fontainerie » et 5 « Ventilation déshumidification », le délai d'exécution de leur marché est reporté jusqu'au 23 février 2018.

Pour le lot 4 « Eclairage public / Mise en lumière », hormis le délai d'exécution qui est reporté au 23 février 2018, l'adaptation de cannes est rendu nécessaire compte tenu de l'épaisseur de la dalle béton entre le bassin et le local beaucoup plus importante que sur les plans.

Le marché de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (C.S.P.S.) fera l'objet aussi d'un avenant compte tenu du décalage des délais d'exécution des marchés de travaux

Enfin, compte tenu du coût des travaux supplémentaires à réaliser, des sujétions techniques imprévues et imprévisibles, et du décalage des délais de réalisation, un avenant sera à formaliser également avec le groupement d'entreprises RL & Associés / Unanime / A-Corros / LACS / Atelier Roland Jeol / Cabinet Tinchant titulaire du marché de maîtrise d'œuvre, pour un montant de 35 000 €HT, soit 42 000 €TTC ; le nouveau montant total du marché sera donc 188 460 €HT, soit 226 152 €TTC.

Le montant supplémentaire total des travaux et services nécessaires à la réalisation de l'opération sera de 482 000 €TTC, qui sera financé dans le cadre de l'opération 01179001 par affectation complémentaire d'une partie de l'AP 2009-3, programme 00012.

Le nouveau montant total de l'opération de restauration de la fontaine Bartholdi sera donc de 3 582 000 €TTC.

Vu les délibérations n° 2008/1026 du 22 décembre 2008, n° 2012/4240 du 27 février 2012, n° 2013/5810 du 23 septembre 2013 et n° 2017/2939 du 29 mai 2017 ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu lesdits avenants ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission urbanisme, logement, cadre de vie, environnement ;

DELIBERE

1- L'avenant n° 1 au marché n° 162359 « Travaux de restauration de la fontaine Bartholdi - Lot 2 Ossature métallique et plomb » est approuvé :

Titulaire	Montant initial HT	Montant avenant HT	Nouveau montant HT	Nouveau montant TTC	% avenant
Fonderie de Coubertin	1 799 365 €	356 546,96 €	2 155 911,96 €	2 587 094,35 €	19,82

2- L'avenant n° 4 au marché n° 122091 « Maîtrise d'œuvre pour la restauration de la fontaine Bartholdi » est approuvé :

Titulaire	Montant initial HT	Montant avenant HT	Nouveau montant HT	Nouveau montant TTC	% avenant
Groupement RL & Associés/Unanime/ A-Corros /LACS/ Atelier Roland Jeol/ Cabinet Tinchant	153 460 €	35 000 €	188 460 €	226 152 €	22,81

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4 - Le nouveau montant de l'opération 01179001 « Fontaine Bartholdi – Etudes et restauration » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation complémentaire d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-3 « Espaces publics MOU et travaux d'accompagnement », programme 00012.

5 - Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon, sur le programme 00012, AP n° 2009-3, opération n° 01179001 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonction 824, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- années antérieures : 926 709,66 €;
- 2017 : 1 900 000 €;
- 2018 : 755 290,34 €

6 - Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Michel LE FAOU